



L'informateur

18 - le 30 août 2012

Bonjour à tous,

Six sujets :

1. 418-268-8048
2. La mutation
3. La police
4. La route
5. La douloureuse
6. L'Internet

418-268-8048

C'est le numéro de téléphone de notre intendant, Martial Germain. Figurez-vous qu'après moult péripéties, le fameux radio-téléphone est finalement en service. Le problème, c'était pas le téléphone, c'était l'installation de la ligne téléphonique. On vous fait grâce de la saga complète mais on vous en citera au moins l'élément principal : Télus.

Figurez-vous qu'après de nombreux délais administratifs de tous genres, au cours desquels notre trésorier, en charge du dossier, a eu le temps de se sanctifier, le technicien arrive finalement dans la «cabane» Télus pour installer la ligne, mais ooops ! plus de place pour installer une nouvelle ligne. Ça prenait une carte électronique supplémentaire qui, apparemment, devait s'en venir à pied de chez le manufacturier. Grrrrrr !

Pour faire une histoire courte, ça a pris, au bout du compte, presque deux mois pour que le radio-téléphone, qui attendait patiemment, puisse transporter la voix de Réjean Barras qui lui, ne partageait pas la patience du téléphone, vers son acolyte Martial Germain.

Allez comprendre les us de Télus...

Tout ça pour dire que si vous avez un problème à rapporter à notre intendant Martial, vous pouvez désormais le rejoindre en tout temps et où qu'il soit, autour du lac ou chez lui, le matin ou le soir. Martial veille sur nous !

La mutation

C'est l'histoire d'une île qui a été muée en presqu'île.

Saviez-vous que la bande de terrain à laquelle on accède en franchissant le barrage, anciennement nommé «la pelle», et au bout de laquelle on trouve la décharge naturelle du lac, ben... c'est une île. Ou plutôt, c'était une île. On l'a «presqu'ilisée» en construisant la pelle.

Étonnant, n'est-ce pas ? Cela veut-dire que le lac Clair, avant que l'homme (ou la femme) ne le tripatouille il y a de cela quelques décennies, se déversait dans la rivière Noire par chaque côté de cette île. On a construit un barrage sur un des deux déversoirs et on y a installé une vanne - la fameuse «pelle» - qui évacuait de l'eau, certes, mais cinq fois moins que le déversoir désormais barré. Peut-on maintenant être surpris que le lac éprouve des problèmes de stabilisation de son niveau, surtout depuis que la «pelle» a été remplacée, l'an dernier, par un seuil en béton dont la capacité d'évacuation est encore moindre.

Le barrage, c'est ce qui est au cœur de nos discussions avec la Société, actuellement. Quand on aura quelque chose à vous dire, on vous le dira.

La police

La police, c'est pas toujours méchant. Même que ça peut être très gentil, surtout quand ça nous protège et que ça nous donne des bons conseils.

Et la police, comme chacun sait, c'est e-s-s-e-n-t-i-e-l. Pas de police, c'est le désordre, c'est le chacun-pour-soi, c'est la rue, c'est la violence, c'est l'intimidation. C'est le far-west. C'est l'horreur, quoi !

C'est pourquoi vos administrateurs ont décidé de créer le SPCLC, le *Service de police de la communauté du lac Clair* et de nommer son chef en la personne de Réjean Barras vu que Jacques Duchesneau, pressenti par le Conseil, n'est plus disponible. On a décidé, après de longues discussions, de ne pas lui acheter de revolver, même pas un *Taser*, la seule dépense autorisée étant 1 700\$ pour l'achat d'une calotte.

Trêve de plaisanteries. Réjean Barras est effectivement chargé d'informer et de conseiller les nouveaux (et aussi les anciens) propriétaires quant aux règlements et coutumes en usage au lac en ce qui a trait aux constructions, marges de recul, bateaux, boisés, etc. On veut prévenir plutôt que guérir. Les infractions sont souvent le fait de l'ignorance plutôt que de la mauvaise foi.

Mais mauvaise foi il y a aussi. La communauté du lac Clair n'est pas composée d'anges mais d'humains. Alors il y a eu, il y a actuellement et il y aura des délinquants. Réjean Barras est chargé de les rappeler à l'ordre. Ce qui veut dire que si vous constatez une errance, la meilleure chose à faire, c'est de la lui rapporter. Il s'en occupera.

Quant aux plaintes, tant que le contrat n'est pas signé entre l'Association et la Société, c'est toujours à la Société qu'elles doivent être signifiées. Mais pour des raisons évidentes, nous vous demandons de les acheminer à Réjean Barras. Le Conseil s'en occupera et se chargera de les acheminer à la Société.

Réjean Barras, une main de fer dans un gant de velours. Et rassurez-vous, il a décidé de renoncer à la calotte.

La route

Vous avez certainement constaté deux choses : (1) la route a parfois été en très mauvais état et (2) d'importants travaux y ont récemment été effectués. Vous l'avez certainement constaté depuis quelques jours ou le pourrez lors de votre prochaine visite au lac.

Plus belle, plus lisse, la route, mais ça n'en demeure pas moins une route dite de chantier. C'est pas une autoroute. À bon entendeur, salut !

Une des raisons du mauvais état de la route est la sécheresse. Il faut de l'humidité pour pouvoir bien travailler la route et la rendre solide. Il a souvent fallu attendre longtemps la pluie avant de pouvoir intervenir.

On a dressé un inventaire complet des travaux à effectuer et on les accomplit en ordre de priorité. Le principe de base : faire du solide afin d'éviter d'avoir à recommencer à tout bout de champ. Faire du solide, ça coûte aussi plus cher. Plus cher aujourd'hui mais moins cher demain.

On a un budget de 39K\$ pour la réparation de la route, cette année. Vu le maigre niveau de nos liquidités, la Société nous a gentiment consenti un prêt de 20K\$ pour nous permettre de manœuvrer.

Ce qui nous amène directement au prochain chapitre de ce passionnant bulletin.

La douloureuse

Et j'ai nommé : la cotisation.

On vous le rappelle doucement : (1) la Société ne paie plus la moitié des dépenses, (2) nous ne payons notre moitié à la Société qu'à la fin de l'année et maintenant que nous assumons toutes les dépenses nous devons faire un rattrapage en termes de liquidités et enfin (3) le paiement effectué dernièrement couvrait l'exercice précédent. Il faut maintenant payer la cotisation pour l'exercice financier en cours, commencé le 1 avril 2012. Ouf !

Vous vous souviendrez que lors de la réunion annuelle, le 16 juin, nous vous avons présenté et vous avez adopté un budget où la cotisation des propriétaires est fixée à 1320 \$.

C'est ce montant que nous vous facturerons au cours des prochains jours. Douloureux. Mais toute joie, tout plaisir dans l'existence est accompagné d'une douleur, tôt ou tard.

Vous vous souviendrez aussi que nous avons décidé, tous ensemble, que cette cotisation pourrait être payée en un seul ou en deux versements, le premier sur réception de la facture et le second le 1 décembre. Par contre, nous exigeons les deux chèques en même temps de sorte qu'on n'ait pas à courir après le second.

L'Internet

25 propriétaires ont signifié leur intention de s'abonner à un service Internet haute vitesse, en répondant à notre appel publié dans le dernier Bulletin. De plus, certaines personnes nous ont révélé avoir l'intention de le faire même si elles n'avaient pas répondu à l'appel.

C'est bien. Et on peut présumer que l'an prochain, d'autres vont s'ajouter.

L'an prochain, parce que pour cette année, c'est trop tard. Un imbroglio en début d'année a forcé une pause dans l'étude du projet par le promoteur, anéantissant toute chance d'établir le service cette année. La bonne nouvelle, c'est que l'imbroglio est dissipé et que le promoteur poursuit maintenant son étude de faisabilité. Et selon le comité du CA chargé de cette affaire, d'autres possibilités s'offriraient peut-être à nous. On vous tiendra au courant.

Ce qui fait qu'on se croise les doigts pour que ça fonctionne en 2013. «Patience et longueur de temps valent mieux que force et que rage», disait ma vieille mère, que vous devez commencer à bien connaître.

Vos administrateurs

www.lacclair.org